

## Eco-exemplarité des collectivités le SYDED vous accompagne

Gaspillage alimentaire - Compostage - Gestion des déchets verts - Tri du papier

# Le mot du Président



Madame, Monsieur, Chers collègues élus,

Nos modes de vie et de consommation ont entraîné un doublement de notre production de déchets depuis 50 ans. La problématique des déchets est ainsi devenue un enjeu majeur de la préservation de notre environnement et de la bonne gestion des dépenses publiques. Les réglementations européennes et françaises depuis les années 2000 font de la prévention des déchets une priorité par rapport au traitement, incite à améliorer le tri et le recyclage afin de limiter la production de déchets. L'objectif est d'économiser et de favoriser la seconde main.

Les acteurs publics, administrations, collectivités et établissements publics ont un rôle majeur à jouer pour mettre en œuvre cette politique et doivent eux-mêmes se montrer exemplaires pour inciter les citoyens à adopter des gestes de prévention et de tri des déchets. C'est dans cet esprit que le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets ménagers et assimilés (SYDED) de la Haute-Vienne porte des actions de prévention dans le cadre de la mise en œuvre successive de Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et de ses labellisations Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (TZDZG) et Économie Circulaire auprès de l'ADEME.

Je souhaite souligner que l'adoption en Comité syndical en 2022 du projet de territoire SYDED 2035 et la modification des statuts pour intégrer la priorité donnée à l'économie circulaire, représentent un tournant dans l'histoire du syndicat. Pour accompagner les collectivités territoriales qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction et de bonne gestion des déchets produits par leurs services, le SYDED propose un accompagnement personnalisé : réalisation de diagnostic par flux de déchets (papiers, déchets alimentaires, déchets verts), concertation, diffusion de guides pratiques, propositions et suivi des actions. Cette brochure vous permet ainsi de découvrir et de choisir les différentes thématiques proposées par le SYDED.

L'éco-exemplarité appliquée à tous les services permet de diminuer les impacts écologique et économique de nos activités, ainsi que de légitimer les messages diffusés aux citoyens sur la prévention et le tri des déchets. C'est pourquoi, élus et agents des collectivités, je vous invite à vous engager auprès du SYDED dans l'éco-exemplarité pour contribuer collectivement à la transition écologique et au développement durable.

Bonne lecture à vous,

*écocitoyennement vôtre*

Alain AUZEMERY,  
Président du SYDED

# Lutte contre le gaspillage alimentaire

## Pourquoi ?

- Respecter la réglementation en vigueur
- Sensibiliser les enfants à leur alimentation et aux enjeux du gaspillage alimentaire
- Réduire le volume et le poids des ordures ménagères incinérées
- Faire des économies sur les quantités de denrées alimentaires achetées et rediriger l'argent économisé sur des produits de meilleure qualité

## L'accompagnement du SYDED

- Réaliser un diagnostic quantitatif des pratiques
- Prêter gratuitement le matériel nécessaire au diagnostic (balance) et à la sensibilisation
- Sensibiliser les élèves
- Fournir un guide pratique
- Préconiser des pistes d'actions

## Les engagements de la collectivité

- Accompagner l'agent du SYDED en renseignant les éléments du diagnostic
- Réaliser à minima deux semaines de pesées du gaspillage alimentaire selon les préconisations par flux du SYDED
- Mettre en place au moins une action visant à réduire le gaspillage alimentaire

## Le matériel



Balance alimentaire



Gachimètre du pain



# Compostage

Points de compostage public - Restauration scolaire

## Pourquoi ?

- Réduire le volume et le poids des ordures ménagères incinérées
- Produire un amendement de qualité gratuitement

## L'accompagnement du SYDED

- Mettre à disposition et installer gratuitement le matériel de compostage (composteurs, aérateurs de compost, bioseaux, panneaux d'information)
- Former les référents compostage désignés par la collectivité (agents techniques, cuisiniers, ...) pour les rendre autonomes dans la gestion du site
- Informer et sensibiliser les publics
- Apporter un soutien technique en cas de besoin

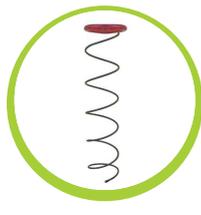
## Les engagements de la collectivité

- Assurer l'approvisionnement en matières sèches (broyat de branches)
- Désigner au moins un référent du compostage qui assurera le suivi technique (brassage, retournement, apport de matières sèches,...)
- Utiliser le compost produit sur l'espace communal

## Le matériel



Composteurs en plastique recyclé  
avec signalétique "École"



Aérateur



Bioseau



# Réduction et gestion autonome des déchets verts

## Pourquoi ?

- Éviter les apports en déchèterie
- Utiliser ces matières sur place grâce à diverses techniques (broyage, paillage, compostage, mulching...) pour améliorer la qualité des sols

## L'accompagnement du SYDED

- Réaliser un diagnostic de la gestion des déchets verts
- Proposer des solutions de prévention et de gestion
- Prêter gratuitement différents modèles de broyeurs
- Mettre à disposition des panneaux d'information pour la mise en place du tri dans les cimetières

## Les engagements de la collectivité

- Réaliser le diagnostic en collaboration avec le SYDED avant toute demande de prêt de matériel
- Désigner un référent pour la mise en place des mesures de prévention et de gestion des déchets verts, ainsi que le suivi technique des broyeurs
- En cas de prêt d'un broyeur, utiliser le broyat sur place (espaces verts communaux, composteurs collectifs, don à la population)
- Réaliser les aménagements nécessaires au tri dans les cimetières

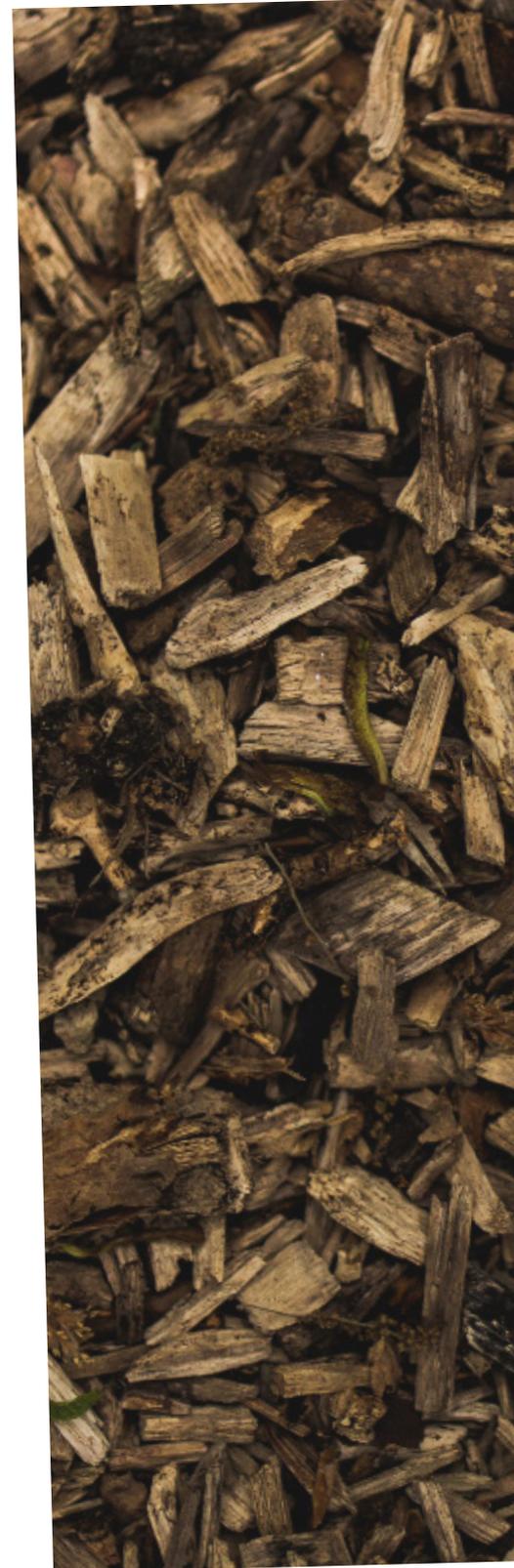
## Le matériel



Broyeur professionnel



Signalétique  
"Tri dans les cimetières"



# Réduction et tri des papiers et des emballages

## Pourquoi ?

- Valoriser un matériau facilement recyclable
- Réduire le volume et le poids des ordures ménagères incinérées

## L'accompagnement du SYDED

- Former et conseiller le référent désigné par la collectivité
- Sensibiliser les élèves
- Fournir des supports de communication (affiches, guides du tri, auto-collants...)
- Fournir des bacs de pré-collecte pour les papiers
- Fournir un conteneur d'apport volontaire "gros producteurs" ou installer une trappe sur les conteneurs déjà présents
- Collecter, recycler et valoriser les papiers et les emballages triés par la collectivité

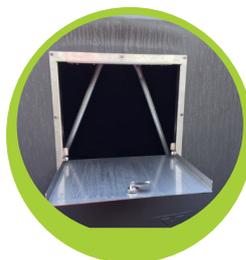
## Les engagements de la collectivité

- Désigner un référent pour la mise en place de la prévention et du tri des papiers, qui sensibilisera tous les agents de la collectivité
- Mettre à disposition du SYDED un emplacement pour l'installation du conteneur si besoin

## Le matériel



Bac et chariot de pré-collecte des papiers



Conteneurs avec trappes "gros producteurs" (dans la limite des stocks disponibles)



# Organiser un éco-évènement

## Pourquoi ?

- Organiser un évènement plus propre, plus respectueux de l'environnement
- Économiser du temps sur la gestion des déchets
- Donner une image positive de son évènement

## L'accompagnement du SYDED

- Définir les besoins de l'évènement et les pistes d'amélioration pour les éditions suivantes
- Accompagner les évènements vers la réduction des déchets
- Mettre à disposition gratuitement du matériel facilitant la gestion des déchets

## Les engagements de la collectivité

- Respecter les termes de la convention établie
- Prendre soin du matériel prêté et le restituer en bon état dans les délais impartis
- Respecter les principes de prévention et de tri des déchets

## Modalités de prêt

- Prise de rendez-vous avec l'un des éco-animateurs du SYDED
- Signature d'une convention entre l'organisateur de l'évènement et le SYDED
- Retrait du matériel dans les locaux du SYDED : 59 rue de la Filature, 87350 Panazol
- Prise en charge du lavage des gobelets et des carafes par le SYDED lors de leur restitution

## Le matériel



Poubelles duo



Big bag



Gobelets SYDED



Carafes





**SYDED**  
HAUTE-VIENNE  
tous écocitoyens !

59, rue de la Filature  
ZA du Prouet  
87 350 PANAZOL

contact@syded87.org  
05.55.12.12.87

[www.syded87.org](http://www.syded87.org)



@syded87